



Trophée Formule Ford Kent 44-2023

Additifs au Règlement Sportif.



Additif 1.

L'article "1.2. Calendrier" est remplacé par le texte suivant (changements en gras) :

1.2. Calendrier.

Le Trophée Formule Ford Kent 2023 est inscrit au Championnat de France Historique des Circuits et reprend donc le calendrier de l'Historic Tour avec **deux épreuves supplémentaires**.

7-9 avril	Grand Prix de France Historique	ASA Classic
5-7 mai	Historic Tour Dijon	ASA Classic
26-28 mai	Historic Tour Albi	ASA Classic
16-18 juin	Historic Tour Lédénon	ASA Lédénon
8-10 septembre	Motors Festival 50 ans de Croix	ASA Croix-en-Ternois
29 septembre - 1er octobre	Historic Tour Magny-Cours	ASA Classic
20-21 octobre	Historic Tour Val-de-Vienne	ASA Classic

Notes :

- Toutes les épreuves du calendrier donneront lieu à attribution de points pour les classements du Trophée à l'exception du Grand Prix de France Historique qui se courra hors championnat.

- Le Grand Prix de France Historique est une épreuve commune au Challenge Formule Ford Historique et au Trophée Formule Ford Kent.

- les règlements techniques des deux championnats s'appliquent conjointement (voir additif ci-après).

- le règlement sportif applicable est commun (voir additif ci-après)

Additif 2

Pour le Grand Prix de France Historique uniquement, l'article "9. Classements" est remplacé par le texte suivant :

Article 9. Classements.

- Les catégories suivantes sont définies :

- FF 1600 pre-74 (monoplaces construites entre le 01/01/1967 et le 31/12/1973)

- FF 1600 pre-82 (monoplaces construites entre le 01/01/1974 et le 31/12/1981)

- FF 1600 pre-90 (monoplaces construites entre le 01/01/1982 et le 31/12/1989)

- FF 1600 pre-93 (monoplaces construites entre le 01/01/1990 et le 31/12/1992).

- Pour chacune des deux courses les trois concurrents les mieux classés de chaque catégorie ci-dessus seront appelés sur le podium et récompensés d'un trophée, à condition que la catégorie soit représentée par au moins trois concurrents au départ de la course.



Trophée Formule Ford Kent 44-2023

Additifs au Règlement Technique

Additif 1

-Pour le Grand Prix de France Historique uniquement, les règlements techniques du Challenge Formule Ford Historique 2023 et du Trophée Formule Ford Kent 2023 s'appliquent conjointement à l'exception des additifs ci-après.

-En cas de divergence entre les règlements du Challenge Formule Ford Historique 2023 et du Trophée Formule Ford Kent 2023 sur un point particulier, le concurrent décidera librement de celui à appliquer à sa monoplace.

Additif 2

Pour le Grand Prix de France Historique uniquement, l'article "1. Définition des véhicules autorisés" est remplacé par le texte suivant.

Article 1. Définition des véhicules autorisés.

-Sont éligibles les monoplaces Formule Ford 1600 Kent construites entre 01/01 1967 et le 31/12/1992.

-L'Opérateur se réserve d'accepter d'autres types de monoplaces présentant toutes les caractéristique suivantes:

-construction avant le 31/12/1985

-moteur d'une cylindrée inférieure à 1601cc

-absence de tout élément aérodynamique visant à procurer de l'appui

-équipement en pneumatiques moulés rainurés tout temps.

Additif 3

Pour le Grand Prix de France Historique uniquement, l'article "4.15.Plombage" est remplacé par l'additif suivant.

Article 4.15. Plombage des moteurs.

-Aucun perçage destiné au plombage des moteurs n'est exigé.

Fait à Bonsecours

Le 8 mars 2023

Michel Kozyreff

Président Club Formule Ford Kent

